# Le Conseil d’Etat devient-il islamophobe ? Il interdit à l’Etat de censurer « Salafistes »

écrit par Christine Tasin | 11 avril 2019

*C’est une victoire sur ceux qui adorent lutter contre la censure quand elle a lieu en Iran ou en Chine, mais qui s’en moquent quand cela se passe sous leurs propres yeux…*

On n’en croit pas nos yeux.

On n’en croyait déjà pas nos oreilles ce matin en découvrant que 248 parlementaires avaient déclenché une procédure de Referendum d’Initiative partagée pour empêcher Macron de brader les aéroports de Paris, nos bijoux de famille.

On apprend qu'après 2 ans et demi de bataille ubuesque, le Conseil d'Etat -c'était son dernier recours- a fini par annuler la censure du film de François Margoulin consacrée au djihad, *Salafistes.* Le premier documentaire à avoir été interdit depuis 1962 !!! Alors que le même film a été projeté à la télévision américaine et même à la télévision irakienne ou tunisienne.

Tant les responsables français ont peur que soit dite la vérité sur l'islam. Et si ils ont peur c'est qu'ils la connaissent.

Maxime, il y a 3 mois, attirait l'attention de nos lecteurs sur ce scandale, en relayant l'interview du cinéaste, claire, très claire :

**[…]**

Je ne les comprends toujours pas et je ne comprends pas non plus que les différents ministres de la Culture qui se sont succédé depuis maintiennent la mesure. Avec obstination. Mais, en même temps, avec le recul, **je vois mieux comment notre film va à contresens du discours officiel sur l'islam.** Je pense qu'on ne peut pas voir le film sans penser que les djihadistes sont musulmans, et c'est cela qui gêne.

[…]

**Cette censure prouve juste qu'il y a une vraie volonté de vouloir nier que le salafisme est une tendance profonde et ancienne, très répandue dans l'histoire de l'islam,** de manière récurrente à travers les siècles, et **qui perdure dans certains États, que certains adorent au plus haut niveau de l'Etat, comme l'Arabie Saoudite de Mohammed Ben Salman.** C'est, je crois, là, qu'il faut chercher la vraie raison de la censure. L'enjeu était en effet de taille: le film était coproduit par deux chaînes, France 3 et Canal +, et en le censurant complètement ou même en l'interdisant aux moins de dix-huit ans, on empêchait ces chaînes de le diffuser à des millions de téléspectateurs. Jeunes ou pas ».

[…]

Voir l'ensemble de l'interview ici :

http://resistancerepublicaine.com/2019/01/28/les-americains-iront-ils-voir-salafistes-de-margoulin-censure-en-france/

**Et voici que le Conseil d'Etat tourne casaque et annonce clairement que ce film est «*nécessaire pour provoquer un débat utile et lutter contre la propagande sur internet*». Et, en sus, il dénonce l'abus de pouvoir commis par Fleur Pellerin et Audray Azoulay en l'interdisant.**

Un débat ? Un débat sur l'islam ? Un débat sur le terrorisme ? Une censure d'état dénoncée ?

C'est le Conseil d'Etat qui dit cela ? Le même Conseil d'Etat qui a trouvé que le burkini ne posait pas problème ?

http://resistancerepublicaine.com/2016/08/30/la-decision-pro-burkini-du-conseil-detat-meriterait-le-nom-de-marche-vers-la-dhimmitude-le-figaro-a-adhere-a-rr/

Peut-être que les juges ont été changés, peut-être que les juges commencent à ouvrir les yeux ?

Il faut dire que depuis quelques mois, les livres, les émissions, les débats… sur l'islam se multiplient et les dénonciations de l'islam se font de plus en plus nombreuses . Difficile de conserver ses peaux de saucisson sur les yeux !

Quoi qu'il en soit, le résultat est là, et François Margoulin explique très bien, au Figaro les tenants et aboutissants de cette décision :

*C'est une victoire sur ceux qui adorent lutter contre la censure quand elle a lieu en Iran ou en Chine, mais qui s'en moquent quand cela se passe sous leurs propres yeux…*

**François MARGOLIN.-** Oui, et cela n'a pas été sans mal: cinq juridictions différentes, des avocats obligés de travailler durant des mois, une attente de plus d'un an devant le Conseil d'État, tout cela à cause de la bêtise et de la bien pensance en cours. C'est terrible! Mais, en même temps, il y a ce sentiment très agréable que, dans une vraie démocratie comme la France, on peut finir par obtenir justice. Même s'il faut attendre très longtemps et s'user pour cela.

**Au-delà de votre victoire personnelle et de celle de l'équipe du film, est-ce une victoire pour la liberté d'expression?**

C'est une victoire pour la liberté d'expression, pour le droit à l'information et pour la liberté, en général. J'espère que cette décision fera jurisprudence, et qu'elle permettra aux ministres actuels et futurs de ne pas faire les mêmes erreurs que leurs prédécesseurs. Qu'elle les poussera à ne pas interdire un documentaire comme on le faisait à l'époque où il existait un ministère de l'Information qui régentait tout. Comme dans une république bananière. Comme en Union Soviétique. **Il ne faut pas oublier que *Salafistes* est le premier documentaire pour le cinéma à avoir été interdit depuis la Guerre d'Algérie, depuis 1962!** Je suis allé présenter le film aux Etats Unis il y a deux mois, et on peut dire ce que l'on veut sur ce pays mais une chose est sûre: la liberté d'expression -j'allais dire d'opinion- est garantie par le 1er Amendement de la Constitution, et c'est vraiment plaisant.

Autre passage intéressant. Naturellement, on retrouve dans le Figaro cette sale manie de mettre une majuscule à islam qui, étant une religion ne peut en avoir… et c'est, en sus, lui faire un honneur que l'islam ne mérite pas.

**Votre film brise-t-il un certain nombre de tabous sur l'islamisme? Peut-il être**

**utile dans le débat public?**

Très certainement. En tous les cas, il dérange, sinon il n'aurait pas été interdit. Il prouve, si l'on en doutait encore, que les salafistes, que les djihadistes, sont des musulmans. Que, bien sûr, tous les musulmans ne sont pas djihadistes ou salafistes mais que le débat entre islamistes radicaux et islamistes «modérés» existe bien dans l'islam. Aujourd'hui, comme à l'époque de Mahomet. Ce que tous les musulmans savent parfaitement, d'ailleurs: le film est passé à la télévision tunisienne, en Irak ou au Kurdistan, et personne n'avait, là-bas, le moindre doute sur le sujet.

***Nos ministres, et divers responsables politiques, ont la fâcheuse habitude de répéter inlassablement que ces terroristes n'ont «rien à voir avec l'Islam», et qu'ils sont fous.***

Ce débat entre ces deux tendances de l'islam existe aussi ici, chez nous, dans les cités, dans les mosquées, dans les cours des collèges, et c'est là qu'il faut montrer le film, afin de provoquer la discussion. Ce sera plus utile que d'envoyer un pseudo «déradicalisateur» qui ne sert à rien, ou même, malheureusement, un professeur de sciences politiques en costume-cravate! C'est aux jeunes des cités et des quartiers qu'il faut montrer le film, en l'accompagnant de débats, bien sûr. Et à la télévision, en organisant une sorte de «Dossiers de l'Écran» sur le sujet, comme cela a été fait à la télévision tunisienne.

Voir l'ensemble de l'interview ici :

http://www.lefigaro.fr/vox/societe/le-conseil-d-etat-annule-la-censure-de-salafistes-une-victoire-pour-la-liberte-d-expression-20190409

François Margoulin espère que Salafistes pourra dorénavant passer à la télé… Rien ne dit que celui ou celle qui sert actuellement de Ministre de la culture ne fera pas des pieds et des mains pour qu'il soit programmé dans très très longtemps, à des heures impossibles, pendant les vacances… S'il passe.